

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 34

Artikel: Coumeint on grâvè âo fromeint dè vaissâ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

zâi que liaisâi la *Senanna* dein lo pâilo à coté, où qu'on fotemassivè pè la cousena ; ye vint vairé et trâovè lo larro ein trein dè nettiyi lè bâtons.

— Que fédè-vo quie, malheureux, que dit ?
 — Ye vè à Cudzi, que repond l'autro.
 — A Cudzi ! vilhe tsaravouta ! Est-te lo tsemin ?
 — Oh passâvo pè lo cheindâi !
 — Ah lo tè vè bailli lo cheindâi, melebâogro !
 Et lâi fote 'na ramenâie dâo tonaire, et dè bio savâi que lo larro s'ein alla vouâisu.

Coumeint on grâvè ào fromeint dè vaissâ.

— A quoui est cé bio fromein, démandâvè on homme que passâvè, ào gros Féli, que sè promenâvè découté dè son tsamp dè bliâ ?

— A mè.
 — Coumeint cein va-te que n'est rein vaissâ, kâsti an sont ti rebattâ ?
 — C'est que laiso prâo tserdons po l'appoyî.

Lè z'âno dè Lozena.

On monsu dè pè Lozena passâvè à tsévau su la Ripouna et vâo férè bâirè sa monture sein débredâ, ào bornalet qu'est proutso dè la grenetta. Tandi que la bête coudeâsâi bâirè, on païsan arrevè assebin avoué son bourrisquo qu'étai appliyi, et l'autro lâi criè :

— Dites donc, paysan ! mettez-vous un moment à l'écart, ma jument n'aime pas les ânes.

— Vo z'ein âi meintu, que repond Dâvi, se ne lè z'amâvè pas, vo ne sariâ pas dessus.

C'est par une grise matinée d'hiver. Un blanc tapis de neige immaculée recouvre la terre. Les branches des arbres ploient sous le fardeau qui pèse sur elles en festons splendides. Les petits oiseaux, comprenant l'inutilité de leurs recherches, regardent avidement si quelque fenêtre hospitalière ne va pas leur étaler un trésor de miettes de pain. Môses Lévy, le majestueux fondateur et chef de la maison Lévy et C°, jouissant d'un crédit énorme et de l'estime de chacun, sort, chaudement vêtu, de chez lui et... reste suffoqué d'indignation.

Il y a bien de quoi, ma foi. Un passant, un polisson, tranchons le mot, s'est arrêté droit devant sa maison et, d'une manière que l'on devinera, a tracé dans la neige, en grandes lettres jaunes, la respectable raison sociale : *Lévy et C°*.

Après quelques instants d'une horreur muette et bien légitime, Môses Lévy recouvre ses sens et sa voix éclate en plaintes bruyantes contre l'indécent inconnu qui a traité d'une manière aussi incongrue le nom de son honorable maison.

Mme Sarah Lévy, dont l'attention est éveillée par un vacarme inusité, reconnaît avec surprise la voix de son digne époux, d'ordinaire si calme. Elle ouvre la fenêtre, s'informe de l'événement, et partage aussitôt l'indignation de son mari. Tout à coup

elle s'arrête, et, saisie d'une inspiration subite : *C'est Mayer, dit-elle, je reconnais son écriture !*

Un négociant de Lausanne accompagnait l'autre jour deux dames de Vevey au port d'Ouchy. Ils causaient un moment sur le débarcadère, en attendant le bateau venant de Genève.

— Comme il est en retard ! dit l'une de ces dames, en consultant sa montre.

— Mon Dieu, madame, c'est presque toujours cela, répond le Lausannois, car vous savez qu'on va beaucoup plus vite dans la direction de Genève que dans celle de Villeneuve, le lac est toujours si haut de ce côté-ci.

— C'est juste... et bien oui... ajouta la dame, il a causé beaucoup de dégâts.

Une bonne maman grondait, avec beaucoup de raison, sa petite fille qui se penchait à la fenêtre du troisième étage.

— Imprudente..., veux-tu te retirer !... Quand tu te seras tuée, tu viendras te plaindre, n'est-ce pas !

— C'est étonnant, Catherine, comme le lait est léger depuis quelque temps, disait une dame à sa cuisinière.

— C'est vrai, madame; je l'ai remarqué aussi, moi; je prends tous les matins de la crème, et je conseillerai même à madame de faire comme moi.

La scène se passe à la gare du Flon.

Un voyageur naïf. — Dites-voir, pour qu'ils croient comme ça : Attention !

Un employé malin. — Parbleu, c'est bien simple. On demande la tention du câble.

Le voyageur naïf. — Oh ! alors.

CE N'EST PAS LA DANSE

« Ce n'est pas la danse ! Eh ! mon Dieu, ce n'est pas la danse... Ce n'est pas parce que vous aurez gigoté comme-ci, que vous aurez trémousé comme-ça, que vous vous serez remué le corps et les jambes... que vous aurez fait le mal... Le mal, c'est les fréquentations dangereuses qui en sont les suites, c'est les petits coins obscurs de ces lieux de perdition... »

Ainsi tonnait du haut de la chaire un brave curé, en s'adressant surtout à la jeune partie féminine de ses ouailles.

Et ce qui rendait son éloquence tout à fait originale, c'est qu'il l'accompagnait d'une mimique qui était en même temps la reproduction de la chose. Pinçant de chaque côté son surplis comme un cotillon, à chaque mot accusateur, il joignait le geste à la parole, se livrant, pour l'exemple à de véritables déhanchements.

Aussi son auditoire ne retenait-il guère ses rires, malgré la majesté du lieu.

Un, surtout, se faisait entendre par dessus tous les autres, percant la nef de son timbre clairet, et dominant le diapason général.

— Gloriette ! reprit le curé, faut-il que j'aille te chatouiller les côtes pour te faire rire un peu plus fort ?